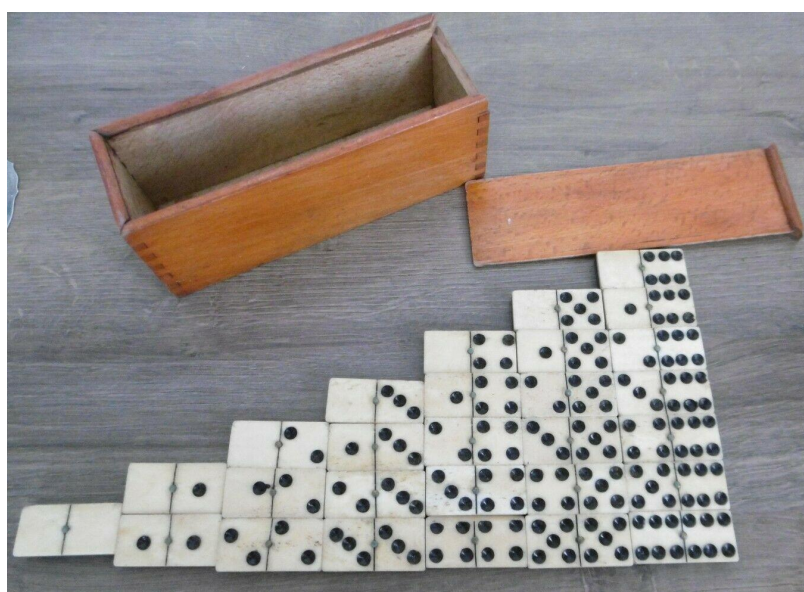


DOMINOS

UN PEU D'HISTOIRE

C'est en France que l'on trouve la plus ancienne mention des dominos, dans le journal *L'Avant-Coureur* du 1^{er} avril 1762 : « Voici encore un jeu de société [...]. Ce jeu s'appelle le jeu du domino, nom emprunté du Carnaval pendant lequel il a régné. Il est composé de vingt et une cartes marquées chacune d'un des points des dés du trictrac [...]. » On verrait bien là l'invention d'un tabletier parisien du milieu du xviii^e siècle. Le premier dictionnaire à signaler le domino – cette fois avec vingt-huit pièces – est l'édition de 1771 du *Dictionnaire françois et latin*, dit « de Trévoux ». En 1780 paraît même un petit manuel intitulé *Règles et principes sur le jeu de domino*. Le *Dictionnaire des jeux* de l'*Encyclopédie méthodique* ne manque pas d'y consacrer, en 17 [...]



Jeu en os et ébène



Jeu en bois et nacre

REGLE DU JEU

Chaque joueur reçoit 7 dominos ou 6 dominos suivant le nombre de participants à la partie (7 dominos à 2 joueurs, 6 dominos à 3 ou 4 joueurs). Attention, les dominos doivent être distribués points cachés. Le reste des dominos fait office de pioche.



Le joueur ayant le double le plus élevé (le double 6 donc) commence la **partie de domino**. Si personne ne possède ce domino, ce sera le joueur ayant le double le plus fort. Le joueur suivant doit à son tour poser un domino ayant le même nombre de points sur au moins un côté du domino précédemment posé.

Le premier qui n'a plus de domino en main a gagné.

BON JEU

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/dominos-jeu/>

<https://www.regles-de-jeux.com/regle-domino/>

https://www.auction.fr/_fr/lot/jeu-de-dominos-en-bois-et-nacre-dans-leur-boite-en-loupe-et-ronce-de-thuya-l-13660545